



DIRECTION TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE

RÈGLES DE JEU OFFICIELLES 2006 – 2010

Principales modifications de règles IIHF 2006-2010

103 Plaque de soubassement

... 15 et 25 cm au-dessus du niveau de la surface de glace.

104 Portes

L'espace entre la porte et la bande est de 5 mm max

105 Vitres de protection

Hauteur des vitres de protection sur les côtés de la patinoire minimum 80 cm,
L'espace entre les éléments est de 5 mm max

119 Territoire de but

La surface intérieure du but, de la ligne de but jusqu'à l'arrière du but doit être blanche.
Le territoire de but inclue la ligne du territoire de but.

130 Buts

Un filet en nylon blanc conçu de manière à retenir le palet à l'intérieur du but sera fixé sur l'arrière du cadre.

210 Equipement

Les règles de jeu officielles définissent l'usage d'équipements protecteurs adaptés au déroulement du jeu et de nature à préserver la sécurité, la santé et le confort des participants au jeu. Il appartient à chaque joueur de s'assurer que l'équipement qu'il utilise est, le cas échéant, conforme au texte officiel des règles de jeu et doit le porter et le maintenir en bon état selon les garanties des fabricants

201

572

Capitaine

Capitaine qui vient depuis le banc des joueurs sans autorisation de l'arbitre = Pénalité Méconduite
Capitaine qui réclame au sujet d'une pénalité = Pénalité Méconduite

224 Protection faciale et visières

Les visières ou protections faciales intégrales teintée ou colorée sont interdites
U18 : protections faciales intégrales et protection du cou obligatoires
U20 : protections faciales intégrales ou visière et protection dentaire obligatoires
C'est l'année de naissance et pas l'âge qui compte. Saison 2006/07: 1989 1987





233 Gants du gardien de but:

Gant de blocage (bouclier): dimensions extérieures
Longueur max 38,1 cm -Largeur max. 20,32 cm
Gant de capture (mitaine) dimensions extérieures
- Largeur max 20,32 cm en toute part du poignet
- Hauteur min 10,16 cm en toute part du poignet
- Mesure intérieure max. 46 cm
- Circonférence max. 114,3 cm

234 Casques et protections faciales pour les gardiens de buts

Si un gardien de but enlève son casque et/ou sa protection faciale intégrale de manière à causer un arrêt de jeu en situation d'échappée = Tir de Pénalité
Si c'est lors de l'exécution un tir de pénalité = But

235 Protection des jambes pour les gardiens de buts

Largeur maximale 28 cm

240 Equipements (pour les nouvelles confections)

Hauteur des chiffres au dos des maillots: 25 – 30 cm
Hauteur des chiffres sur les manches: 10 cm
Hauteur des noms lors des CM IIHF: 10 cm

250 Puck

L'impression du logo ne doit pas dépasser un diamètre de 4,5cm ou 35% de la surface du puck.
Les impressions sont autorisées de chaque côté du puck.

260 Mesure d'un équipement

Si une équipe en double infériorité numérique dans les deux dernières minutes de jeu demande une mesure d'équipement et que celle-ci s'avère correcte = Tir de Pénalité

411b Changement de joueurs en cours de jeu:

Si un gardien se rend au banc des joueurs en vue d'un changement de joueur et que ce dernier est prématuré: engagement au centre de la patinoire sauf si l'équipe fautive en tire un éventuel avantage de position, dans un tel cas l'engagement a lieu à l'endroit de l'arrêt de jeu

412 Changement de joueurs lors d'un arrêt de jeu

- Lorsqu'une équipe tente de procéder à un changement de joueurs(s) après le délai qui lui a été alloué: renvoyer et donner un avertissement au coach (lors de la 1ère tentative)
- Les équipes ne sont pas autorisées à faire un changement de joueurs suite à un renvoi de l'engagement sauf si une pénalité a été infligée, modifiant ainsi le nombre de joueurs sur la glace





416 Joueurs blessés

Si un joueur blessé reprend le jeu avant que sa pénalité ne soit terminée, = Pénalité Mineure en plus

419 Nettoyage de la glace

L'arbitre peut faire enlever les tas de neige autour des poteaux ou près de la ligne de but

440 Engagements

- S'effectuent sur l'une des lignes imaginaires entre les points d'engagement en zone neutre.
 - Engagement en zone de défense toujours sur le point de fond de zone
-

450 Hors jeu

Si le puck était passé ou tiré par un attaquant depuis sa zone de défense, l'engagement s'effectuera au point de fond de zone de défense de l'équipe attaquante; dans les autres cas sur l'une des lignes imaginaires entre les points d'engagement en zone neutre.

460 Dégagement interdit

- Le puck traverse le territoire de but = Dégagement interdit
 - Si le gardien quitte son territoire de but ou qu'il se trouve à l'extérieur de ce dernier et qu'il se dirige en direction du puck = pas de dégageement interdit,
-

470 But valable

Un but est valable si un attaquant est dans le territoire de but, mais n'empêche en aucune façon le gardien de but

471 But non validé

- si la cage n'est pas entièrement en contact avec la glace
 - si un attaquant provoque un contact avec le gardien qui se trouve dans le territoire de but
 - si un attaquant s'installe (territoire de but) de manière à masquer la vision du gardien
 - si un attaquant se trouve dans le territoire de but avant le puck et le dévie dans le but
 - si un attaquant provoque un contact intentionnel avec le gardien qui se trouve en dehors de son territoire de but
 - lorsqu'un gardien est poussé dans sa cage avec le puck.
 - lorsque le puck se trouve sous un joueur et que celui-ci est poussé dans le but avec le puck.
- Au besoin, les pénalités appropriées doivent être infligées.
-

472 Buts et assistance

Suite à un rebond sur le gardien de but, il est possible d'accorder deux assistances



**501/2 Pénalité mineure, pénalité de banc mineure (Equipe en infériorité numérique)**

- En cas de but, la première de ces pénalités à avoir été infligée sera automatiquement terminée, à moins que cette pénalité ait été infligée en même temps à un adversaire (4:4). Dans ce cas la prochaine Pénalité Mineure infligée causant l'infériorité numérique se terminera.

Exemple :

Temps	Equipe A	Equipe B
03:00	# 6 2'	# 11 2'
03:15	# 15 2'	

03:30 But

Qui revient sur la glace ? **Réponse : #15**

Temps	Equipe A	Equipe B
03:00	# 6 2'	# 11 2'
03:15	# 15 5'	

03:30 But

Qui revient sur la glace ? **Réponse: Personne**

501/2 Pénalité mineure / pénalité de banc mineure

Lorsqu'un but est marqué à l'occasion d'un tir de pénalité : aucune Pénalité Mineure n'est annulée.

508 Tir de pénalité

Plus de possibilité de choisir entre un Tir de Pénalité ou une Pénalité Mineure.

511 Pénalité contre le gardien

La pénalité est purgée par un de ses coéquipiers, présent sur la glace au moment de l'arrêt de jeu

514**451****Signalement des pénalités / hors jeu différé**

Un but contre son camp durant une pénalité indiquée ou un hors jeu différé est valable.

521 Harponner avec le bout du manche

Sans blessure, il est aussi possible d'infliger une pénalité de match.





522 Charge incorrecte

Les deux pas d'élan n'existent plus; il faut tenir compte de la violence de la charge.

528 Coups de poings ou dureté excessive (altercations)

- Les deux équipes peuvent être sanctionnées par une pénalité appropriée selon cette règle.
 - Un joueur ou officiel d'équipe qui se trouvant sur ou en dehors de la glace, est impliqué dans une altercation ou une bagarre avec les poings avec un joueur ou un officiel d'équipe se trouvant en dehors de la surface de jeu reçoit une Pénalité de Méconduite, de Méconduite Match ou de Match.
 - . (Un officiel d'équipe peut uniquement recevoir une Pénalité de Méconduite Match ou de Match).
-

529 Coup de tête

L'infraction "tentative de coup de tête" inclut tous les cas où le geste de coup de tête est effectué sans qu'il y ait de contact effectif.

530 Crosse haute

Un joueur tenant ou portant sa crosse au-dessus de la hauteur normale de ses propres épaules qui entre en contact avec un adversaire

531 Retenir un adversaire

Retenir un adversaire avec ses mains, sa crosse ou de toute autre manière

533 Accrocher

Sans blessure, il est aussi possible d'infliger une Pénalité de Match.

534 Obstruction

- Entre autre enlever la crosse des mains d'un adversaire
 - d) au moyen de son corps ou de sa crosse ou n'importe quel autre objet.
-

535 Coup de pied

L'infraction "tentative de coup de pied" inclut tous les cas où le geste de coup de pied est effectué sans qu'il y ait de contact effectif.

538 Piquage

Sans blessure, il est aussi possible d'infliger une Pénalité de Match

550 Incorections des joueurs envers les officiels et attitude antisportive

- Avant, durant ou après le match faire des gestes obscènes = Pénalité de Match
- Lancer une crosse ou tout autre objet dans la surface de jeu depuis son banc des joueurs:
- Joueur identifié = Pénalité Mineure + Pénalité de Méconduite Match
- Joueur non identifié = Pénalité de Banc Mineur





551 Incorrections des officiels d'équipe envers les officiels et attitude antisportive

Avant, durant ou après le match faire des gestes obscènes = Pénalité de Match

- Lancer une crosse ou tout autre objet dans la surface de jeu depuis son banc des joueurs:
- Officiel d'équipe identifié = Pénalité de Méconduite Match et l'équipe pénalité de Banc Mineure
- Officiel d'équipe non identifié = Pénalité de Banc Mineure

554c Tirer ou envoyer le puck en dehors de la glace

Un joueur ou gardien de but qui tire, lance ou envoie directement le puck en dehors de la surface de jeu par-dessus le bord supérieur des bandes ou du verre de protection = Pénalité Mineure

554g Infraction à la procédure d'engagement

Pénétrer dans le cercle d'engagement trop tôt, 2ème faute = Pénalité de Banc Mineur

554h Retard dans la reprise du jeu

Si une équipe, après la fin de la pause, n'aligne pas le nombre correct de joueur sur la glace pour commencer le tiers-temps (prolongation) à temps = Pénalité de Banc Mineure.

555 Equipement interdit ou dangereux

L'arbitre peut exiger de faire enlever tout accessoire personnel jugé dangereux. Si cet accessoire est difficile à enlever il faut le recouvrir de toile ou le mettre en dessous du maillot. > Renvoyer de la glace et donner un avertissement à l'équipe; en cas de récidive = Pénalité de Méconduite.

556 Crosses brisées

Un joueur qui ne se débarrasse pas immédiatement des parties brisées et continue de jouer = Pénalité Mineure

558 Gardien de but se laissant tomber sur le puck

Si le gardien de but qui bloque délibérément le puck dans la zone située entre la ligne de but et les deux 'L' symétriques (cercle d'engagement) sans être attaqué = Pénalité Mineure

559 Joueur maniant le puck avec ses mains

Tout joueur à la défense, qui ramasse le puck sur la glace avec sa main alors que celui-ci se trouve dans le territoire de but = Tir de Pénalité
Gardien de but retiré de la glace = But.

560 Gardien de but maniant le puck avec ses mains

Un gardien de but qui place délibérément le puck dans ses jambières pour provoquer un arrêt de jeu = Pénalité Mineure





563 Joueurs quittant le banc des pénalités

Un joueur qui, après avoir pris place au banc des pénalités, quitte celui-ci avant la fin de sa pénalité pour s'opposer à une décision de l'arbitre = Pénalité Mineure + Pénalité de Méconduite Match.

562c

564 b

Joueurs quittant le banc des pénalités lors d'une altercation

Le premier joueur qui quitte le banc des pénalités se verra infliger = 2'+2'+2'+ Méconduite Match.

565 Officiels d'équipe quittant le banc des joueurs

Lorsqu'un joueur a été blessé et qu'il y a un arrêt de jeu, le docteur de son équipe (ou la personne désignée en tant que tel) peut se rendre sur la glace pour le soigner

568 Jet de crosse ou tout autre objet hors de la glace

Jeter sa crosse, une partie de celle-ci ou n'importe quel autre objet en dehors de la patinoire = Pénalité de Méconduite Match

569 Jet de crosse ou tout autre objet sur la glace

Déterminant est la position du puck ou du porteur du puck au moment où un objet est lancé, jeté ou poussé

Jeter ou lancer une crosse ou un objet dans la zone d'attaque ou dans la zone neutre = Pénalité Mineure.

Jeter ou lancer une crosse ou un objet dans la zone de défense = Tir de Pénalité.

Si lors d'un jet d'objet le déroulement du jeu n'est pas interféré = pas de pénalité

Jeter ou lancer une crosse ou un objet dans n'importe quelle zone lorsque le gardien a été retiré de la glace = But

576 Plongeon et simulation (diving)

Un joueur qui, de manière flagrante, simule une chute, une autre réaction ou feint une blessure = Pénalité Mineure

595 Protection du gardien de but

- Contact signifie tout contact avec la crosse ou n'importe quelle partie du corps
- Contact dans le territoire de but = à pénaliser (sauf si c'est de façon accidentelle)
- Contact inutilement à l'extérieur du territoire de but = à pénaliser (sauf l'attaquant fait un effort raisonnable pour éviter un contact)
- Si un attaquant est poussé, bousculé ou fauché de façon à ce qu'il entre en contact avec le gardien, ce contact sera toléré dans la mesure où le joueur fait un effort raisonnable pour l'éviter.
- Lorsqu'un gardien, ayant joué le puck à l'extérieur de son territoire de but, est empêché intentionnellement de retourner dans sa cage = pénaliser
- Le gardien se verra infliger une pénalité si, par son action à l'extérieur de son territoire de but, il gêne un attaquant qui tente de jouer le puck ou un adversaire.

